

Collectif pour la préservation du plateau de l'Aubrac Non à une nouvelle carrière de sable!

À travers cette tribune, le Collectif dit avec fermeté toute son opposition à ce nouveau projet de carrière de sable. Pour les membres du Collectif, l'Aubrac n'est pas à vendre!

Un flanc de vallée éventré, soumis à l'érosion constante du vent et de l'eau; des ruissellements inévitables vers la rivière du Bès, poumon du plateau de l'Aubrac; un ballet incessant de camions qui croiseront le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle sur la portion classée au patrimoine mondial de l'UNESCO; un projet industriel qui détruira le paysage emblématique de l'Aubrac lozérien sans parler de la voirie locale.

Le Collectif pour la préservation du

plateau de l'Aubrac (CPPA) engagera toutes les actions nécessaires pour empêcher l'aboutissement d'un tel projet industriel. Le 27 février 2024, une demande d'exploitation d'une nouvelle carrière de sable a été déposée en préfecture de Lozère. Cette demande porte sur les dizaines d'hectares du lieu-dit Casteraste, sur la commune de Recoules-d'Aubrac, au sein de la vallée du Bès, au cœur du Parc naturel régional de l'Aubrac, zone classée Natura 2000, à proximité des communes de Nasbinals, Grandvals et Saint-Urcize. La liste des dégâts annoncés sur

l'environnement et des nuisances multiples pour les habitants du plateau de l'Aubrac et ses nombreux visiteurs, tous amoureux de la nature, suffit à expliquer la colère de notre collectif: pollution de l'eau, aérienne, sonore et visuelle; confiscation et destruction de surfaces agricoles; atteinte à la biodiversité et risque énorme pour la sécurité des marcheurs et cyclistes du fait de l'étroitesse des routes empruntées; etc. Les seuls bénéficiaires du projet controversé sont une entreprise locale et le propriétaire des terres concernées. Empêcher l'extraction

de ce sable, dont le principal débouché ne sera pas local, c'est permettre la gestation et l'aboutissement de nombreux projets économiques et sociaux, lesquels capitalisent tous sur la qualité de l'environnement, le patrimoine et les paysages de l'Aubrac, pour le bénéfice du plus grand nombre. Mais c'est aussi empêcher une rapide asphyxie des professionnels du tourisme localement. Le Collectif pour la préservation du plateau de l'Aubrac (CPPA) est pleinement mobilisé contre ce projet. Il regroupe de nombreux élus, des associations locales de protection

de l'environnement ainsi que des citoyens scandalisés par cette atteinte à l'intégrité du plateau de l'Aubrac. Plusieurs communes, ainsi que le conseil communautaire des Hautes-Terres de l'Aubrac, ont déjà délibéré contre ce projet de carrière, dont l'instruction se poursuit.

Une pétition en ligne existe sur change.org: LAubracNestPasAVendre
Contact du Collectif pour la préservation du plateau de l'Aubrac: cppa@aubrac.org